



BOURGES

Intitulé de l'opération :

Rénovation du Bâtiment Périscolaire Paul Arnault

Maître d'ouvrage :

Ville de Bourges

11 rue Jacques Rimbault

18000 BOURGES

Organismes financeurs sollicités

Etat (Fonds Vert)

Région Centre-Val de Loire

Bourges Plus

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Rénovation du bâtiment Périscolaire Paul Arnault	2 109 262 €	ETAT (Fonds Vert) Région Centre-Val de Loire (CRST)* Bourges Plus (DISC) Ville de Bourges	209 717 € 634 144 € 500 000 € 765 401 €
TOTAL	2 109 262 €	TOTAL	2 109 262 €

*sur la base d'une dépense éligible de 1 152 990 € HT

Logos Financeurs :